



COMUNE DI NERVIANO
(Città Metropolitana di Milano)
Area Servizi alla Persona
Ufficio Pubblica Istruzione

INFORMATIVE
Service du transport scolaire pour année
scolaire 2026/2027

Compte tenu de la circulaire n° 186 du 23 avril 2026 de l'Istituto Comprensivo Nerviano, qui confirme le maintien de l'organisation logistique des activités pédagogiques (comme pour l'année 2025/2026), nous vous informons que les services de transport scolaire suivants seront mis en place pour la prochaine année scolaire 2026/2027.

1. SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE pour les élèves du COLLÈGE

Ce service s'adresse aux élèves du collège résidant dans les hameaux ou, de toute façon, dans des lieux éloignés du complexe scolaire, qui, pour l'année scolaire 2026/27, sera situé Via Roma. L'accès et les modalités d'utilisation du service de transport scolaire sont régis par le «Règlement du service de transport scolaire» complété par le Conseil municipal par la délibération n° 84 du 22 juillet 2025.

Si le nombre de demandes d'inscription au service présentées dans les délais fixés venait à dépasser le nombre de places disponibles, un classement serait établi selon les critères du règlement susmentionné (art. 8).

Voici les points de ramassage mis en place au cours des années scolaires précédentes et confirmés pour la prochaine année 2026/27:

BUS 1

Points de rassemblement

- 1) Piazza Chiesa Cantone
- 2) Via de Gasperi ang. Via Vivaldi
- 3) Via XX Settembre ang. Via Cairoli
- 4) Piazza Chiesa Garbatola
- 5) Via Montenevoso n. civico 30
- 6) Via Tonale ang. Via Adamello
- 7) Piazza Chiesa S. Ilario
- 8) Via Trento – piazzale scuola primaria
- 9) Via Garibaldi ang. Via Monviso
- 10) Via Garibaldi n. civico 102
- 11) Via Cadorna ang. Via Brennero

12) Plesso scolastico Via Roma

BUS 2

Points de rassemblement

- 1) Via Pasubio – fermata bus di linea
- 2) Via Battisti ang. Via 5 Giornate
- 3) Via Ferrari ang. Via Madonna Dio 'l sa
- 4) Viale Kennedy – fermata bus di linea
- 5) Viale Kennedy ang. Via dei Boschi
- 6) Viale Kennedy ang. Via S. Anna
- 7) **Plesso scolastico Via Roma**

Les utilisateurs qui s'inscrivent au service de transport scolaire pour le Collège, une fois la procédure en ligne terminée, devront remettre au guichet du Bureau de l'Éducation publique, ou envoyer par e-mail à protocollo@comune.nerviano.mi.it - au plus tard le 24 août 2026, l'Allegato A) dûment remplie et signée dans son intégralité (générée par le système ou disponible sur le site) «Autodichiarazione per Trasporto Scolastico»; une (1) photo d'identité devra également être remise au guichet du Bureau de l'Éducation publique pour la délivrance de la carte d'identification.

2. SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE pour les élèves de l'ÉCOLE PRIMAIRE

Ce nouveau service s'adresse exclusivement aux élèves inscrits dans les écoles primaires de la Via Roma et de S. Ilario qui, suite à la réorganisation logistique mise en place à partir de l'année scolaire 2025/2026, sont transférés vers d'autres établissements.

Le point de rassemblement pour les élèves inscrits à l'école primaire «Rita Levi Montalcini» sera situé Via Roma n° 51.

Le point de rassemblement pour les élèves inscrits à l'école primaire «Madre Teresa di Calcutta» sera situé Via Torricelli (porte d'entrée du gymnase).

Les horaires du service indiqués ci-dessous sont donnés à titre indicatif et non définitif et pourront subir des modifications en cas de nécessités liées à l'organisation des transports:

point de rassemblement Via Roma
(destination Via Torricelli)

aller – départ à 7h50
retour – départ à 16h15

point de rassemblement Via Torricelli
(destination Via Filzi)

aller – départ à 8h10
retour – départ à 16h50

L'accès et les modalités d'utilisation du service de transport scolaire primaire sont régis par l'article 8bis du «Règlement du service de transport scolaire», complété par le Conseil municipal par la délibération n° 84 du 22 juillet 2025.

Si le nombre de demandes d'inscription au service présentées dans les délais fixés venait à dépasser le nombre de places disponibles, un classement serait établi selon les critères de ce même article 8bis.

Les utilisateurs qui s'inscrivent au service de transport scolaire pour l'école primaire, une fois la procédure en ligne terminée, devront remettre au guichet du Bureau de l'éducation publique, ou envoyer par e-mail à protocollo@comune.nerviano.mi.it - au plus tard le 24 août 2026, l'Allegato A) dûment remplie et signée dans son intégralité (générée par le système ou disponible sur le site) «Autodichiarazione per Trasporto Scolastico»; une (1) photo d'identité devra également être remise au guichet du Bureau de l'Éducation publique pour la délivrance de la carte d'identification.

TARIFS

TRANSPORT SCOLAIRE ÉCOLE PRIMAIRE

pour les élèves résidents: GRATUIT

pour les élèves non résidents: tarif **annuel** fixe, non soumis à l'ISEE, **320 €=**

N.B.: pour le service de transport, le montant annuel sera perçu en deux versements d'un montant égal.

En cas de désinscription en cours d'année, le tarif devra être réglé pour la période en cours.

TRANSPORT POUR LE COLLÈGE

coût **annuel** soumis à l'ISEE uniquement pour les résidents

120,00 € = tarif minimum

300,00 € = tarif maximum

320,00 € = tarif fixe pour les non-résidents non soumis à l'ISEE

N.B.: pour le service de transport, le montant annuel sera perçu en deux versements d'un montant égal.

En cas de désinscription en cours d'année, le tarif devra être réglé pour la période en cours.

N.B.

Le tarif minimum est attribué pour un ISEE inférieur à la valeur INPS de 7 954,05 €=

Le tarif maximum est attribué pour un ISEE égal ou supérieur à 17 500,00 €=.

Pour les familles avec trois enfants, tous inscrits simultanément à des services scolaires (y compris la crèche), le seuil est porté à 22 000,00 €